

Délibération du CPS réunion en formation restreinte et consulté par voie électronique Composition du CDS pour le recrutement par voie de la mutation d'un maître de conférences – discipline TPCAU

Le quorum est atteint, le conseil pédagogique et scientifique, réuni en formation restreinte peut valablement délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Le conseil pédagogique et scientifique, consulté le 11 janvier 2024 par voie électronique en formation restreinte, sous la présidence de monsieur Léonard Lassagne, après en avoir délibéré, approuve la composition suivante :

Monsieur Pierre-Alain Trévelo, maître de conférences (TPCAU) à l'ENSA Paris-Est, président ;
Madame Margaux Gillet, maîtresse de conférences (STA) à l'ENSA Paris-Est;
Monsieur Luc Baboulet, maître de conférences (HCA) à l'ENSA Paris-Est ;
Monsieur Léonard Lassagne, maître de conférences (TPCAU) à l'ENSA Paris-Est ;
Monsieur Antoine Barjon, maître de conférences (TPCAU) à l'ENSA Paris Val de Seine ;
Madame Soline Nivet, maîtresse de conférences (TPCAU) à l'ENSA Paris-Malaquais ;
Madame Marina Ramirez, maîtresse de conférences (TPCAU) à l'ENSA Normandie ;
Madame Paola Lucan, maîtresse de conférences (VT) à l'ENSA Normandie.

Fait à Champs sur marne, le 11 janvier 2024

Le Président du CPS
Léonard Lassagne

